L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 21 MARS 1890.

Le Concert de demain.

A diverses reprises nous vous avons parlé de l'audition—audition annuelle—des Elèves de Mme Charles Boudonneuf, qui aura lieu demain à la Salle Grunewald. Nous vous avons dit que les sujets remarquables sont en bon nombre dans cette classe, et que ces intelligences-là, si excellemment dirigées dans la délicate étude du chant, sont servies aussi par des voix d'une valeur véritable. Vous allez en juger.

Mme Boudonneuf, après ses brillants succès sur les scènes de Paris et de la Nouvelle-Orléans—elle n'a jamais chanté dans les théâtres de province et cela se devine aisément—Mme Boudonneuf s'acquis une profonde expérience de l'enseignement. Elle ne procède point par un travail rapide, trop hâtif; elle trompe-l'œil n'entrent pas dans sa méthode.

Prélude le mais cesse et le repoliesse ; [illegible]

Et—on dit à propos du vers; elle applique cette maxime au chant.

Au risque de mettre parfois en révolte les amours-propres, elle n'est point prodigue des éloges; elle connaît le danger de leur multiplicité, de leur exagération. L'élève dont l'éducation musicale est remise à ses soins, trouve invariablement en elle cette sollicitude affectueuse dont nous affirmions les bons effets, l'indispensabilité, dans un article publié avant hier.

Une fois que l'élève est engagée dans l'étude d'un morceau, le très judicieux et très autorisé professeur ne lui permet de laisser cette page que quand tout l'effet, relativement possible, en a été obtenu. Rester ainsi aux prises avec la même composition peut paraître d'abord assez monotone, assez fastidieux, si vous voulez un mot plus accentué; mais bientôt l'élève reconnaît que la vérité est dans cette façon de procéder, et ce pas une fois franchi, elle s'aperçoit que le travail de demain en est singulièrement facilité, simplifié.

Elle retrouve les mêmes difficultés, mais elle sait désormais comment les vaincre; l'horizon s'élargit, le chemin s'aplanit sans que le guide ait besoin d'intervenir souvent.

La halte qui vous taquinait tout à l'heure, qui vous rendait nerveuse, que vous estimiez trop longue, se démontre maintenant à vous comme une réelle économie de temps.

Cette consciencieuse fidélité à une méthode raisonnée, logique, peut quelquefois aliéner au professeur la clientèle trop pressée d'arriver, mais tel n'a pas été le cas pour l'artiste qui nous occupe.

La classe de Mme Boudonneuf va toujours s'accroissant et nous ne croyons pas nous tromper en écrivant qu'il lui faut souvent refuser des élèves.

Quand elle produit celles ci devant un auditoire, c'est que des progrès sérieux ont été réalisés; c'est que quelque plaisir sera goûté à les entendre. Ce n'est point là une affirmation risquée de notre part; en cela demain nous donnera raison une fois de plus. Vous le verrez.

Nous tenions à ce petit préambule à la veille de cette nouvelle audition annuelle.

Nous vous avons donné le programme de cette soirée; il a une saveur vraiment artistique et l'exécution en est confiée à des voix : soprano, mezzo-soprano, où l'on notera de la fraîcheur, de la facilité, de l'ampleur, de l'accent. Dans ce programme figure aussi une jeune pianiste, à l'endroit de laquelle nous vous avons fait notre pensée. Cependant jolies voix, joli programme, virtuose du clavier ne sont point seuls à recommander cette fête, à en appeler le succès.

La recette en doit être distribuée à des bénéficiaires que leur position, leur pauvreté, ne reculons pas devant le mot, rendent mille fois intéressante.

Nous avons pu publier les titres des morceaux qui vont être entendus, mais ce qu'un sentiment—facile à apprécier—nous interdit de mettre sous vos yeux, ce sont les noms de ces mêmes bénéficiaires.

Que si nous les citions ici vous en seriez vivement émus; une fois de plus vous comprendriez les pénibles bouleversements que font les fraques, les cruautés du sort. Vous verriez combien ce sort amasse les ténèbres de la misère sur ceux qui vécurent autrefois dans le plein rayonnement de l'aisance, du bonheur; vous vous diriez qu'on est heureux de pouvoir faire filtrer dans cette nuit là fut-ce la moindre traînée de lumière.

Mais on se l'est dit déjà, nous n'en avons aucun doute; et les voix qui chanteront demain, ne s'élèveront pas dans le désert. La Salle Grunewald sera pleine.

Les heureux et même ceux qui sont obligés de compter avec leurs faibles ressources, s'y rendront; il y aura un peu d'argent pour des malheureux; il y aura des fleurs pour celles qui leur auront ainsi prêté l'aide du cœur, l'aide du talent. Avec ces fleurs une gratitude émue et toutes les bénédictions de cette gratitude.

Soirée musicale, soirée de bienfaisance; des œuvres charmantes, une œuvre pie. Des noms de maîtres et un bienfait à la clef.

Touchante fête donnée au nom de l'Art, au nom de la Charité; cette religion—la bonne—qui a aussi son Evangile. Evangile impérissable, tacit que l'Humanité existera, car ses pages sont écrites en lettres sonores, vibrantes, émouvantes, au fond, au trèfond du cœur humain.

L. PLACIDE CANONGE.

Concert Musin.

Le second et dernier concert de M. Ovide Musin a vain à l'artiste un second succès; succès d'exécution et de recette. L'assistance était nombreuse et elle a fêté chacun l'accueil le plus flatteur. La part du lion a été pour M. Musin, cela va de soi, mais on ne saurait le lui reprocher puisqu'il ne se l'est pas faite lui-même.

Du reste, le lion s'est montré d'une bonne grâce charmante; à chaque morceau il était rappelé, et pour réponse il ajoutait jusqu'à deux et trois numéros à celui qui était annoncé. Un fastueux amphitryon, on le voit.

Nous ignorons si cette soirée est bien définitivement l'adieu de M. Musin; s'il en est ainsi il emportera, du moins, l'assurance que le souvenir qu'il laisse ici lui assure une cordiale bienvenue, au cas de son retour la saison prochaine.

Mlle Lélia Rossi.

M. Maurice Grau, l'impresario bien connu, a offert à Mlle Rossi, première danseuse de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans, un engagement qui l'attacherait à la troupe italienne, dont la Patti et M. Tamagnon sont les étoiles. Mlle Rossi a envoyé immédiatement ses conditions, mais une erreur de chiffre dans la transmission de ce télégramme a causé un retard de quelques heures. Il est probable que les conditions de Mlle Rossi seront acceptées et que l'affaire sera concluse, quand paraîtront ces lignes. Nous n'aurions qu'à féliciter de cette acquisition la direction Abbey et Grau. Nous recommandons sans hésiter Mlle Rossi comme artiste, comme pensionnaire.

M. d'Alessandri, l'excellent maître de ballet dont les services ont été si précieux et si dévoués, demeure pour quelque temps à la Nouvelle-Orléans, où le retient une grande fête de charité qui sera prochainement donnée à l'Opéra.

Encore un chef de service que nous pouvons, que nous devons recommander et pour son talent et pour son caractère. C'est l'un de ces artistes sur lesquels une administration peut faire fond en toutes conditions. Nous n'en connaissons pas de plus exact, de plus honnête.

Musée-Théâtre.

Représentations tous les jours de 11 heures du matin à 10 heures du soir. Un programme nouveau, n'ayant rien à envier sur ceux précédents.

Théâtre St-Charles.

A dark secret, drame à spectacle, sera redonné ce soir et demain, en matinée, en soirée. Nous l'avons dit, c'est là une mise en scène fort curieuse et bien réussie. La pièce ne manque pas d'intérêt; l'on y voit de nombreux effets vraiment saisissants comme réalisme.

Grand Opera House.

La soirée d'aujourd'hui est l'avant-dernière de la troupe des Minstrels Primrose et West. Ils feront demain leurs adieux, à midi et le soir. Pour chacune de ces représentations un programme attrayant, où se remarquent la diversité et l'actualité.

Dimanche, première soirée de l'engagement de Mlle Kate Castleton.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS; SÉANCE DU 4 MARS.—LES ABCÈS DU FOIE.—M. Bertrand a fait une communication très intéressante sur les abcès du foie, sujet sur lequel on a déjà tant écrit, mais qui, néanmoins, est encore si obscur.

Certains abcès du foie—dit M. Bertrand—ont leur siège au centre du parenchyme, d'autres sont périphériques et produisent, par voisinage, de la périhépatite; quand celle-ci apparaît, il est aisé de constater, à la fois, et de la douleur et des frottements au niveau de l'hypocondre.

Ces frottements sont perçus à la main et à l'oreille; ils ont leur maximum au niveau du huitième espace intercostal dans la ligne axillaire, bien que le poumon ne descende pas aussi bas que la partie la plus déclive où on les observe. L'inflammation du péritoine amène donc le frottement qui permet d'affirmer l'abcès. Il peut précéder de plusieurs jours l'œdème des parois. C'est donc un signe précieux. Quand il existe—dit M. Bertrand—il n'y a plus guère d'hésitation sur le diagnostic; il faut alors ne pas se contenter d'ausculter le poumon, constater l'inflammation de la plèvre s'il y a lieu, mais encore examiner le foie.

Le travail de M. Bertrand a été renvoyé à une commission composée de MM. Empis et Rochard.

LE "SOUVENIR FRANÇAIS," A PARIS.—M. le général Lewal a présidé, au Cercle militaire, l'assemblée générale du "Souvenir français" qui s'occupe de l'entretien des tombes des soldats français à l'étranger.

Le "Souvenir français"—a dit M. Nicasen, secrétaire de la Société de prévoyance des Alsaciens-Lorrains et secrétaire général de l'Œuvre—compte, à Paris seulement, plus de 3,000 adhérents au nombre desquels figurent le président de la République, le duc d'Aumale, le ministre de la guerre, le général Saussier, gouverneur de Paris, le ministre des affaires étrangères, la baronne de Rothschild, etc. M. Nicasen a annoncé la publication prochaine d'un bulletin périodique qui placera, sous les yeux des familles, les photographies des tombes où sont ensevelis ceux qui sont morts pour la patrie, et indiquera les noms de ces derniers ainsi que les batailles auxquelles ils ont pris part. Puis M. Nicasen a fait connaître que les comités se constituent nombreux en province : à Aurillac, Aix, Marseille, Hyères, Grenoble, Montpellier, Montauban, Blois, Saint Lô, Bordeaux, etc.

Après avoir applaudi à la lecture de ce rapport, l'assemblée a nommé membres du conseil d'administration MM. le général Lewal, le général Heurion Berthier, le colonel Vatry, le vicomte de Vogüé et d'Herbecourt, receveur des postes.

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE A DOMICILE.—M. le duc de Trémoille a fait, récemment, de très curieux essais de lumière électrique dans son merveilleux hôtel de l'avenue Gabriel, à Paris.

Le système qu'il a employé, d'après un jeune ingénieur, est absolument inédit : il ne nécessite ni moteur, ni pression d'air ou de gaz, ni machine d'aucune sorte, la lumière est produite par de simples piles placées comme des livres dans les rayons d'une bibliothèque. Ce procédé est-il aussi durable que le système Pogg? On l'ignore encore, mais il est tout à fait intéressant.

La lumière est blanche, éclatante, fixe; elle ne modifie ni l'éclat des tentures, ni les tons des tapisseries des Gobelins qui ornent les splendides galeries de l'hôtel La Trémoille.

LA CONFÉRENCE DE BERLIN JUGÉE PAR UN ORGANE RUSSE.—Le *Grajdanine* s'occupe de la conférence de Berlin.

D'après lui, il eût mieux vaut discuter la question du travail à la conférence de Berne qu'à celle de Berlin.

Il accuse le programme allemand d'être trop vague et trop étendu, et dit qu'il est à craindre que l'Europe n'en soit conduite à subir l'hégémonie allemande, aussi bien au point de vue économique qu'au point de vue militaire.

On cause de l'intelligence des animaux.

—Comment! vous osez dire qu'il y a des chiens qui ont plus d'esprit que leur maître?

—Certainement, c'est rare, mais j'en ai un!

Les parents du petit Paul lui ont fait cadeau d'une montre.

Il s'est empressé, naturellement, de la faire admirer à ses camarades.

Hier, en revenant de l'école, il dit à sa mère, d'un ton joyeux :

—Ah! ma montre va joliment bien marcher! toute ma classe l'a remontée!

Confidences.

—Et il vous aimait?

—Je crois bien! il me disait même souvent; "Comme le lierre, je meurs où je m'attache...."

—Et qu'a-t-il fait?

—Il s'est pendu!

—Voilà un homme de parole!

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile : chaque article est laissé à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur la *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'expose à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MIRACLE.
P. O. Box 726.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 20 mars 1890.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens,
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	68	20
Midi	78	26
3 P. M.	80	27
6 P. M.	74	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Vincenzo Magro à Mlle Anna Iollasotto.
Michael Stiller à Mlle Mary Lehmann.
Joseph A. Labatt à Mlle Julia Moses.
Oscar Sullivan à Mlle Georgiana Hughes.
Henry Boyd à Mlle Amélia Williams.
Columbus Harrington à Mlle Louisa Lee.
Wm B. Ramsey à Mlle Eulalia Avery.
Max Hebel, Jr. à Mlle Caroline Tabcerl.

Naissances.

Mme John J. Keller, un garçon.
Mme Emile Kern, Sr., un garçon.
Mme Joseph Collins, un garçon.
Mme Joseph Wattigny, une fille.
Mme Hans A. Diehl, une fille.

Décès.

Mme Veuve Paupotte, 80 ans, Asile de la Sainte-Famille.
Mme Henry Vienne, 49 ans, 252 rue Terpsichore.
Mlle Lizzie Basha, 33 ans, Hôtel Dieu.
Joséphine Heintz, 3 mois, Covington, La.
Henry W. Boehm, 4 ans, 438 rue Royale.
Robt. H. Barrow, 37 ans, 482 1/2 rue Lafayette.
Jothan Potter, 82 ans, 182 rue St Charles.
Mme Veuve Rachel Brown, 72 ans, 136 rue Felicité.
Sophie Pierre, 105 ans, 411 rue Ursulines.
Elisabeth A. Lassze, 73 ans, 111 rue St-Pierre.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations;

Catherine E. Murphy et als à C. A. Perdue, un terrain borné par le Chemin Félicité, les rues St-Mary, St-Charles et Prytanée, $2,300.

Mme A. Jardet à Mme K. Stumpf, un terrain borné par les rues Carondelet, Terpsichore, Baronne et Melpomène, $1,600.

Rév. M. Palmer à J. P. Hecker Jr., un terrain borné par les rues Burthe, Deuxième, Hillary et Clinton, $115 50.

Le même à Mlle F. Humphreys, quatre terrains bornés par les rues Burthe, Deuxième, Hillary et Clinton, $400.

Geo. Sick à J. Bunol, un terrain borné par les rues Commune, Bassin, Gasquet et Franklin, $4,000.

Succession de Mme J. P. Fontan à B. Ferran, un lot borné par les rues Marais, Flood, Urquhart et la propriété Saulet, $480.

F. Schaub à G. Faehnle, deux terrains bornés par les rues Octavie, Rempart, St-Patrick et Joséphine, $1,500.

Commercial Homestead Association à Mme C. Boutte, un terrain borné par les rues Constance, Bordeaux, Lyon et Laurel, $800.

A. V. Labarre à T. J. Raymond, un terrain borné par les rues Douane, Bienville, Rocheblave et Dolhonde, $500.

Cour de District des États.—Le gouvernement contre Wm Shepherd, rejet de la demande de nouvelle audition de cause.

Cour Civile de District.—E. L. Bernias contre J. N. Hardy, trésorier. Jugement en faveur du demandeur, perpétuant l'injonction.

La succession A. S. DeLabel est ouverte.

Orleans B. Association contre James Jones, pour $560 65.

Mlle Stella V. Burbank contre la Compagnie de l'Illinois Central, en $20,000 de dommages. Jugement pour $1,500.

Cour Criminelle.—Section A.—E. Williams, coups et blessures.

N. Johnson, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Section B.

J. S. Dalton, port d'armes cachées, $2 ou quarante huit heures.

Harriet Smith, coups et blessures, six mois de prison.

James Sattog, Sr., voies de fait, ordonnance de non lieu.

La caisse des Levées.

Si nous en croyons les relevés faits par l'un de nos confrères, il y aurait en ce moment au crédit de ce que l'on appelle le "Fonds spécial de l'ingénieur," une somme de $103,000, et un autre montant de $61,000 au crédit du Fonds de Levées et de Drainage, ce qui ferait un total de $164,000.

Les collecteurs de taxes devront en outre verser au même fonds, le 1er avril, pour le premier trimestre de cette année, $68,000, ainsi que $60,000 pour le premier, le second, le troisième et le quatrième district de levées, ce qui porterait le total ci-dessus à $292,000 dont pourrait disposer l'Etat.

D'une autre part, il a été conclu, pour construction et réparation de levées, des marchés pour $172,098 77. Une partie des travaux n'est pas terminée; l'autre n'est pas même commencée. Mais en admettant que cette somme d'environ $172,000 soit mise de côté, il resterait encore un peu plus de $120,000 que l'on pourrait affecter dès aujourd'hui à la réparation des digues menacées ou emportées par la crue extraordinaire du fleuve.

Les chiffres que nous venons de citer ne sont peut être pas d'une exactitude rigoureuse; mais M. Richardson lui-même, ingénieur en chef de l'Etat, reconnaît, dans une communication adressée hier à l'*Item*, qu'il y a au trésor un montant considérable qui pourrait s'appliquer aux travaux de levées et dont l'emploi immédiat aurait de bienfaisants effets.

Que fait-on de cet argent qui reste improductif dans les coffres de l'Etat? Qu'on n'oublie pas qu'il s'agit de sauver la Louisiane. La Loterie nous a fait une généreuse offrande, le gouvernement fédéral nous enverra aussi des secours, mais nous n'aurons pas trop de toutes nos ressources pour conjurer le péril qui, à cette heure, nous menace de tous les côtés.

Le Gouverneur, qui a déjà repoussé l'offre de la Loterie, ne se croit-il pas autorisé à puiser dans le trésor pour exécuter des travaux indispensables? Qu'il y réfléchisse à deux fois et qu'il se rappelle que, dans les circonstances graves, il faut savoir interpréter largement la lettre de la loi. Le salut public l'exige.

Lors de la bataille de Waterloo, Napoléon avait commandé à un de ses maréchaux de ne pas bouger. Le canon grondait, et la division du maréchal resta impassible, l'arme au bras. La bataille fut perdue parce que Marmont avait voulu rester fidèle à la consigne, et le grand Empereur le lui reprocha toujours.

Quand la guerre éclata dans notre pays entre le Nord et le Sud, le Congrès recula-t-il devant les mesures les plus extrêmes et hésita-t-il même à violer la Constitution? Il le fallait pour sauver celle-ci en dernière analyse.

Voilà ce que doit comprendre un homme d'Etat.

Commission des chemins de fer—réunion de la conférence.—Nos lecteurs savent déjà qu'il a été convoqué, ici, à la Nouvelle-Orléans, par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Louisiane, une conférence de délégués de toutes les corporations commerciales et financières de l'Etat. Le but de cette conférence est d'instituer une commission des chemins de fer, chargée de mettre un terme aux abus qui se commettent, chaque jour, sur nos différentes lignes ferrées, et de réduire, autant que possible, les frais de transport, là où ils sont ruineux pour le trafic et pour l'agriculture.

Cette commission ne peut pas s'installer sans l'intervention de la Législature, qui se réunit en mai. L'utilité d'une pareille mesure n'est mise en question par personne; mais encore faut-il s'entendre, à cet effet, et régler la procédure à suivre. C'est là l'objet de la convocation qui a lieu, ce soir même, vendredi, 21, à 7 heures 30, dans le local de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, Nos 120 et 122 rue Common.

Voici les noms des délégués choisis par cette institution : MM. Jules Aldigé, James T. Hayden, George H. Heard, Ralph W. Levy, Henry Maix, John J. Mellon, B. D. Wood.

On ne pouvait, assurément, faire de meilleurs choix et tout nous fait croire que cette conférence à laquelle assisteront les délégués de presque toutes les corporations commerciales et bourses de l'Etat, aura un plein succès.

Meeting de l'Association des Planteurs Sucriers.—Aujourd'hui, 21 courant, à midi, a lieu, au No 41 de la rue North Peters, un meeting important de l'Association des Planteurs Sucriers. Il s'agit de protester contre les changements que le Congrès se propose d'apporter dans le tarif imposé sur l'entrée des sucres étrangers.

C'est là une question qui intéresse au premier chef l'industrie sucrière louisianaise. Nous espérons que tous les planteurs se feront un devoir de se rendre à cette réunion, dont les décisions peuvent exercer une action puissante sur les délibérations du Congrès.

Nous rendrons compte des résultats de ce meeting.

Exposition d'un tronc d'arbre.—La compagnie du Queen and Crescent Railroad a reçu hier de son agent de Chattanooga, M. J. Delaney, un tronc de vieux chêne criblé de balles de la bataille de Chicamauga. Le tronc d'arbre a été exposé au bureau de la compagnie qui le garde comme une précieuse relique.

Nouvelles du Fleuve et des Levées.

L'officier en chef des signaux annonce une baisse du fleuve dans les 24 heures et à moins de nouvelles pluies on n'a pas à craindre d'autres crues ses et l'argent dont on dispose pour protéger les levées sera amplement suffisant.

Le gén. Greeley a reçu une lettre du secrétaire de la guerre lui demandant s'il n'y avait pas lieu de craindre pour la sécurité des habitants riverains, a répondu que certaines paroisses étaient menacées d'une inondation de nature à mettre en danger la vie des habitants.

Dans l'Arkansas, c'est Chicot, 600 milles carrés, pop. en 1880..... 10,117 h.

En Louisiane : La paroisse Madison, 600 milles carrés pop. en 1880..... 13,905
Tensas, 660..... 17,815
Concordia, 400..... 16,747
Pointe Coupée, 500..... 17,735

Le Gén. Greeley déclare qu'à moins que les habitants des régions mentionnées n'aient abandonné leurs habitations pour chercher dans les endroits élevés un abri contre l'inondation, celle-ci constitue pour eux un danger. Autant qu'on a pu s'en assurer, les avertissements donnés par le Bureau des signaux ont été écoutés, mais on ignore jusqu'à quel point. En tout cas, il l'on n'a pas à craindre pour la vie des habitants, les pertes et les souffrances seront terribles.

Une nouvelle crevasse s'est formée en aval, sur la plantation Live Oak. Elle s'élargit rapidement et menace près de 200 pieds de large. 200 hommes y travaillent, et s'ils ne réussissent pas à la fermer le résultat sera, sur l'autre rive du fleuve, l'inondation de splendides plantations, la submersion d'une partie des paroisses Plaquemines et Jefferson.

La crevasse s'est déclarée au même endroit où la digue avait cédé en 1884.

De partout on annonce une baisse sensible, causée par l'écoulement de l'eau qui se produit par les crevasses.

Le long de la ligne de l'Illinois Central la compagnie fait niveller les levées; celles-ci sont relativement en bon état et ne céderaient vraisemblablement qu'à une crue beaucoup plus considérable.

La crevasse de Pecan Grove a atteint 3,000 pieds; l'eau s'en échappe avec une profondeur de 12 pieds et comme un véritable torrent submerge le pays, renverse les habitations.

Celle du Dr Wyley a été détruite ainsi qu'une cabine de nègres où trois enfants ont été noyés.

Quant à la crevasse de Nita on n'en est plus maître et menace de devenir comme celle de Pecan Grove.

En ville, le fleuve a baissé de 1-10 de pied dans les vingt quatre heures, mais le niveau varie si souvent qu'il est difficile de donner une appréciation exacte.

Le commissaire des chemins de fer est en ce moment à Carrollton, où il fait terminer les travaux d'élévation des levées. Ce travail terminé, il déclare que les levées pourront, sans aucun danger, supporter une crue de deux pieds.

De la levée Longwood, arrivent de mauvaises nouvelles. On a été obligé de faire évacuer la levée par les ouvriers qui y travaillent et dont la vie était en danger par l'imminence d'une crevasse dans cette section qui est fort faible et cause une telle appréhension que les transactions commerciales ont été arrêtées. L'eau de Pecan Grove a envahi le pays sur une profondeur de 10 pieds; les habitants ont cherché à se réfugier sur les arbres et les toits de leurs habitations et ils ont été obligés de requérir en réquisition et construire des radeaux pour leur porter secours. Beaucoup d'animaux ont été noyés et les récoltes sont perdues.

A une réunion du jury de police de Donaldsonville, il a été décidé que les citoyens devraient quitter les champs et travailler aux levées, s'unir pour protéger leurs récoltes sur lesquelles ils peuvent encore compter malgré la gelée. Afin qu'il n'y ait point des indifférents qui regardent travailler les autres et profitent de leur travail, il a été décidé que le représentant de chaque ward du jury de police organiserait des sections chargées de veiller sur les levées et de les réparer.

Le résultat a été la formation des comités suivants :

Premier ward—J. A. Berthelot, George Boote, J. E. St Martin, Jno. W. Tucker, Richard McCall.

Second ward—H. C. Wilson, Searing Taylor, Dodd Smith, Jno. Ayraud.

Troisième ward—E. N. Pugh, S. Goettle, Jr., D. Gentil, D. Variani.

Quatrième ward—Jno. Landry, Jno. T. Nolan, R. J. Hanson, Jr., R. N. Sims, Alfred Esneault.

Cinquième ward—Sam. J. Boote, Alfred Beckner, Lucien W. Armitage, Jno. B. Humphreys, Will J. Kelly.

Sixième ward.—E. Plaisance, Alex. Marchand, C. G. Ellis, J. N. Brown, J. A. Bloom.

La surveillance sera exercée nuit et jour, attendu que ce n'est que par la vigilance que l'on peut assurer la sécurité de la paroisse.

M. Jno. L. Waddill, qui a sous l'eau plusieurs plantations dont les ouvriers sont sans abri, a demandé au Col. Crandell s'il ne lui serait pas possible de lui procurer quelques tentes.

La demande a été transmise au gouverneur qui a déclaré être impuissant à faire droit à cette requête, l'article 56 de la constitution défendant d'engager, de prêter les biens de l'Etat à aucune personne ni corporation politique ou privée.

—Les inondés n'ont pas seulement besoin de subsistances, mais, dans beaucoup de cas, de tentes. Le colonel Geo. C. Waddill, président d'une Compagnie de terres dans la paroisse Madison, ne sait comment abriter un nombre considérable de personnes dont les habitations ont été détruites par l'inondation. Il a donc chargé le colonel A. W. Crandell de s'informer s'il pourrait obtenir des tentes soit de l'Etat, soit du gouvernement général. Le gouverneur Nicholls a répondu qu'il ne pouvait rien faire, l'article 56 de la Constitution lui interdisant de prêter les tentes de l'Etat. M. Boatner, représentant au Congrès, à qui un télégramme a été immédiatement adressé, a répondu qu'il demanderait pour l'achat de tentes et qu'il prendrait l'obtenir.

La lettre tue et l'esprit vivifie. L'article 56 de la constitution interdit en effet au gouverneur de prêter à qui que ce soit un matériel quelconque appartenant à l'Etat, mais les auteurs de la constitution auraient dû prévoir les cas de force majeure. Est-il juste, est-il généreux, est-il humain de laisser des tentes en magasin, quand une foule de pauvres inondés se trouvent sans abris et, exposés à toutes les intempéries de la saison?

A la lettre de M. Dymond, dans laquelle il refuse la somme de $3,000 alloué à sa paroisse, M. Crandell a répondu que la paroisse Plaquemines n'avait pas tout d'abord été mentionnée comme devant avoir sa part de la donation, mais les autres paroisses ayant eu leur part, il restait une balance que l'on avait résolu d'offrir à la paroisse Plaquemines.

Puisque celle-ci n'en a pas besoin, l'argent trouvera son emploi ailleurs et j'espère que vos administrés ne souffriront pas de l'inondation ainsi que vous l'annoncez.

D'autres demandes ont été reçus par M. Crandell, qui a transmis la réponse du gouverneur. Il a reçu plusieurs lettres et télégrammes de félicitations et de remerciements pour l'attitude prise par lui relativement aux fonds de la loterie, attitude qui lui vaut la reconnaissance de toute la population.

Accident—Hier matin à 11 h. 30, un nommé Wm McDowell qui travaillait à bord du steamship *Venice*, au quai du Northeastern R. R., à décharger des citrons a eu un doigt coupé par l'engrenage de la grue à vapeur.

Chute.—Hier soir à 4 heures 30, Noel Ballettine, un enfant de 9 ans, habitant rue Douane, entre Broad et White, est tombé du haut d'une clôture sur laquelle il s'était hissé pour voir la représentation du cirque French, rue Douane près Gayoso. Effrayé par un des employés qui l'avait aperçu il a sauté et est tombé sur un piquet qui l'a blessé à l'aine.

Blessé.—Hier matin à 9 heures, Chas Burke, employé à la raffinerie Louisiana a eu le pied droit pris entre le plancher de l'établissement et celui de l'élévateur, il a été sérieusement blessé.

Mort.—M. Mike Hessel, l'opérateur de télégraphe attaché au département des alarmes d'incendie est mort hier à 3 heures chez lui, coin Ursulines et Dorgenois.

Repêché.—Le corps de Willie Winters, un des enfants noyés le 9 février et dont trois seulement ont été retrouvés, a été repêché hier au pied de la rue Bordeaux.

Arrêté.—Toney Buckley a été arrêté pour avoir falsifié des certificats lui donnant droit à l'hôpital de marine.

Le magasin de P. Pérez, successeur de L. Viple, est transféré au No 101 rue du Canal, avec un assortiment frais de gants, parfumerie et articles de toilette.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Banque Française.—Banque de France.

Paris, 20 mars—Le trois pour cent est côté à 87 francs 85 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 4,025,000 francs en or et de 3,550,000 francs en argent.

Le ministre des Etats-Unis au Brésil.

Londres, 20 mars.—M. Adams, ministre des Etats Unis au Brésil, qui se rend en Amérique, en congé, est arrivé de Rio Janeiro à Southampton à bord du steamer anglais *Rimutaka*.

Les Boers présentent une Adresse au Président Kruger du Transvaal.

Londres, 20 mars.—Les nouvelles reçues de Pretoria, capitale de la république du Transvaal, annoncent que les Boers ont présenté une Adresse au Président Kruger, déclarant qu'ils sont prêts à former un corps pour venger les insultes récemment offertes au drapeau de la république à Johannesburg.

Le Président Kruger, en réponse à l'Adresse, a dit que cette affaire n'offre pas de gravité; l'insulte venant de quelques vagabonds ivres.

La majorité des résidents du Transvaal, a-t-il ajouté, est en faveur d'une forme républicaine de gouvernement.

Lord Salisbury.

Londres, 20 mars—Un meeting des membres conservateurs du Parlement convoqué par lord Salisbury a été tenu aujourd'hui au Club Carleton.

Lord Salisbury a prononcé un discours dans lequel il a dit qu'il regrettait que les affaires progressaient si lentement à la Chambre des Communes.

Plusieurs membres ont exprimé l'espoir que le gouvernement empêcherait les Boers d'acquérir Swziland.

Un vote de remerciements à lord Salisbury a été adopté.

Lord Salisbury a tourné en ridicule la rumeur que le Parlement sera bientôt dissous. Il a blâmé les tories qui ont fait preuve d'indolence et a dit qu'ils avaient contribué à la défaite du gouvernement dans plusieurs actes supplémentaires qui ont eu lieu récemment pour des membres de la Chambre des Communes.

Il a aussi exprimé l'espoir que le différend avec les Etats Unis sur la question relative à la mer Behring serait bientôt réglé.

Grève des mineurs de charbon.

Londres, 20 mars—La grève des mineurs de charbon est terminée.

Une conférence des délégués représentant les propriétaires de charbon et les mineurs a eu lieu aujourd'hui à Westminster, à laquelle conférence, il a été convenu d'accorder immédiatement une augmentation de 5 pour cent sur les salaires des mineurs, et une autre augmentation de 5 pour cent en juillet. Les ouvriers reprendront de suite le travail.

Le journal russe Novosti sur la retraite du Prince Bismarck.

St-Pétersbourg, 20 mars—Le journal *Novosti* publie aujourd'hui un autre article sur la retraite du Prince Bismarck.

Le journal envisage d'une façon pessimiste la situation qui résultera de la démission du chancelier, et déclare que par là les bases de l'édifice de la paix européenne sont ébranlées.

La Gazette Nationale et le Prince Bismarck.

Berlin, 20 mars.—La *Gazette Nationale* faisant allusion hier à la réunion de Prince Bismarck à l'adresse de M. Boccardo, l'un des délégués italiens à la Conférence du Travail que l'Italie et l'Allemagne doivent suivre la même voie dans l'avenir que dans le passé, dit que cette duration peut être appliquée avec confiance à la politique étrangère allemande en général.

La nomination du général Von Caprivi comme successeur au prince Bismarck, ajoute la même feuille, n'a rien de menaçant. Elle appelle l'attention sur le fait que le duc de Willington fut longtemps premier ministre d'Angleterre, et déclare que les généraux allemands appréciaient les bienfaits de la paix autant que tous les autres allemands qui occupent des positions respectables.

Le *Vossische Zeitung* écrit que la tension est arrivée à son paroxysme par le fait que les destinées de l'Europe ont été soudainement privées de leur axe.

Le prince Bismarck était une garantie de paix. L'histoire conservera la mémoire des services qu'il a rendus à la cause de la paix. Son successeur sera obligé de s'occuper immédiatement de la question relative à une réduction du fardeau militaire, dans les intérêts de la paix.

La nation voit avec regret la retraite du Prince Bismarck, mais sans anxiété, espérant qu'il vivra longtemps et heureux, et qu'il pourra suivre le développement de la paix.

Le *North German Gazette*, (organe du Prince Bismarck) fait ressortir la nouvelle de la nomination du Général Von Caprivi, comme chancelier de l'empire, en remplacement du Prince Bismarck. La même feuille mentionne aussi la nomination du Général Von Caprivi, comme président du conseil ministériel prussien.

Le Prince Bismarck s'apprête à quitter son poste.

Berlin, 20 mars—Le prince Bismarck a pris les dispositions nécessaires pour quitter sous peu le palais du chancelier.

Fiches de consolation.

Berlin, 20 mars—Une édition spéciale du *Reichsanzeiger* contient des rescrits impériaux remerciant cordialement le prince Bismarck de ses services; le nommant duc de Tauenburg, colonel général (!) de cavalerie général maréchal de camp; nommant aussi le comte Herbert Bismarck ministre des affaires étrangères ad interim; enfin le général Von Caprivi, chancelier et président du Cabinet prussien.

—La *Gazette* maintient que le prince Bismarck n'a j